

# Analyses 2010



**Rôle de la Belgique sur les grands enjeux  
de la République Démocratique  
du Congo**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

# Rôle de la Belgique sur les grands enjeux de la République Démocratique du Congo

## Introduction

À la suite de la rencontre politique organisée le 22 mars 2010 par la Commission Justice et Paix<sup>1</sup> qui a rassemblé des experts nationaux belges et congolais, des représentants des autorités belges et de l'Union Européenne, il est utile de présenter la synthèse des travaux réalisés et de proposer différentes recommandations issues pour que la Belgique, qui a un lien particulièrement historique avec le Congo, puisse s'en inspirer pour peser de tout son poids en faveur de la RDC durant la période où elle assume la présidence de l'Union européenne.

L'analyse portera sur deux points qui seront suivis des recommandations au regard de la situation examinée :

1. La situation sécuritaire à l'Est
2. La consolidation de la démocratie
3. Les recommandations

## 1. Situation sécuritaire dans l'est de la RDC

### 1.1 Bilan des opérations militaires de paix

Il convient de rappeler que les opérations militaires menées par le gouvernement contre les groupes armés nationaux et étrangers, ne sont pas arrivées à ramener la paix et la stabilité dans l'Est de la RDC. De l'Ituri au Nord Katanga, en passant par le Kivu, les populations continuent à se déplacer, à être massacrées, violées et à vivre un traumatisme et l'incertitude du lendemain<sup>2</sup>. Les opérations militaires de paix ont essayé de réduire la capacité de nuisance de certains groupes armés dont les FDLR, LRA, Maimai, mais elles ne sont pas arrivées à les mettre hors d'état de nuire pour retrouver la paix et la stabilité. Ces forces continuent de faire la loi à plusieurs endroits. L'armée nationale n'est pas suffisamment encadrée et soumet la population à des exactions pour assurer sa survie.

Les stratégies utilisées pendant les opérations militaires de paix n'ont pas encouragé certains groupes armés nationaux à déposer les armes. Au contraire, elles ont renforcé les alliances entre les groupes armés nationaux et étrangers contre les forces gouvernementales.

La présence des militaires ex-CNDP au commandement des opérations militaires Kimya II et Amani Leo n'a pas du tout encouragé les groupes Maimai et les a dissuadés de déposer les armes. Ces militaires étant considérés comme des alliés du Rwanda, regorgeraient au sein de leurs troupes, de militaires rwandais travaillant à la solde du Rwanda pour des objectifs non encore élucidés<sup>3</sup>. Ces militaires répondent plus au commandement de leurs anciens chefs qu'à

---

<sup>1</sup> en collaboration avec Pax Christi Wallonie-Bruxelles, Eurac, Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité, Caritas International, Solidarité Mondiale, Missio, Pax Christi Vlaanderen.

<sup>2</sup> « Le coût humanitaire payé par les populations congolaises reste très élevé. Ceci est doublé des violations massives des Droits humains et particulièrement le viol des femmes » Père Minani : [INFO DH n° 01/02/2010](#) « 2010 année charnière »

<sup>3</sup> Selon le rapport des Experts de l'ONU d'avril 2010, il existe un nombre substantiel de ressortissants étrangers appartenant à des unités du CNDP qui sont actuellement en cours d'intégration dans les FARDC. Les statistiques

l'unité de commandement de l'armée nationale<sup>4</sup>. L'intégration effective dans l'armée reste hypothétique. De plus, la population de l'Est se sent insécurisée à cause de la présence des militaires ex-CNDP qui ont des agendas cachés. Leur présence a entraîné beaucoup de règlements de compte, de massacres, de viols, tant dans les villes que dans les villages, le déplacement des populations, etc.

Ces militaires ex-CNDP interviennent aussi dans les dossiers administratifs et ceux liés au retour des déplacés et réfugiés venant du Rwanda. Ce retour risque de créer de nouveaux conflits à l'Est de la RDC, car on suspecte la présence de citoyens rwandais parmi les réfugiés qui rentrent en RDC<sup>5</sup>.

Partant des opérations militaires à l'Est, la Monuc a joué un rôle dans l'appui logistique et matériel aux troupes des FARDC sur le terrain. Par contre, elle n'est pas parvenue à sécuriser la population en plusieurs endroits. Malgré cela, son départ serait une déception pour la population de l'Est qui n'est pas rassurée par la présence des militaires déployés dans cette partie du pays.

Par ailleurs, les accords de paix signés en mars 2009 entre le gouvernement et les groupes armés ne sont pas encore d'application. Certains groupes armés sont très distants vis-à-vis du gouvernement et se réorganisent sous forme de groupes de pression.

Quant à la situation sécuritaire à l'Ouest du pays, le conflit à Mbandaka créé par la présence des combattants Enyele, a été maté après plusieurs interventions de l'armée nationale appuyée par les forces de la Monuc. Ces deux forces se sont accusées mutuellement lors des dernières attaques du mois d'avril 2010 de n'avoir pas sécurisé la population civile.

## **1.2 Monusco, Droits humains et Ressources naturelles**

La MONUSCO<sup>6</sup> risque de se confronter aux mêmes problèmes que la Monuc, à cause de la présence de plusieurs groupes armés, de l'incapacité de l'État à restaurer son autorité et de la difficulté de sécuriser la population. Si aujourd'hui la Monusco doit former les militaires et la police dans le cadre de la réforme du système de sécurité, cette formation ne sera utile que si elle est suivie d'un encadrement des militaires par l'État congolais. Sans un encadrement, les militaires congolais risquent de s'en prendre à la population qu'ils sont pourtant censés sécuriser. Dans ces conditions, les efforts de la communauté internationale pour la sécurisation et la stabilisation du pays n'auront pas un impact direct sur la vie de la population.

On constate une violation des Droits humains contre les populations civiles, surtout les journalistes et défenseurs des Droits humains. Le cas le plus récent est le meurtre ce 1er juin

---

de DDRRR sur le rapatriement des ex-combattants étrangers du CNDP confirment les conclusions des rapports antérieurs concernant le recrutement par le CNDP de combattants étrangers.

<sup>4</sup> Rapport des experts de l'ONU, avril 2010 : « Le Groupe croit comprendre que des unités du CNDP officiellement intégrées continuent d'obéir à la chaîne de commandement parallèle du général Bosco Ntaganda, qui fait l'objet de sanctions et est aussi sous le coup d'une accusation de la Cour Pénale Internationale. Le Groupe a été également saisi d'allégations non vérifiées selon lesquelles il existe un nombre substantiel de ressortissants étrangers appartenant à des unités du CNDP qui sont actuellement en cours d'intégration dans les FARDC.

<sup>5</sup> Rapport des experts de l'ONU, avril 2010 : « Le Groupe d'experts note à cet égard – et poursuivra ses enquêtes à ce sujet – les informations selon lesquelles des citoyens rwandais se trouvent parmi les « réfugiés congolais » actuellement de retour dans l'Est de la RDC en provenance du Rwanda, accompagnés dans certains cas par du bétail protégé par des éleveurs armés ».

<sup>6</sup> Monusco : « Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ».

2010 de Floribert Chebeya Bisimwa, important activiste des Droits de l'Homme en RDC et Coordinateur de l'organisation « Voix des Sans Voix », après sa convocation à la Police Nationale. De nombreux journalistes et défenseurs des Droits humains ont été assassinés dans des conditions similaires. Les enquêtes sur ces assassinats renferment beaucoup d'irrégularités<sup>7</sup>.

S'agissant de la gestion des ressources naturelles<sup>8</sup>, les rapports des experts sur la RDC démontrent que l'exploitation illégale des ressources naturelles est à la base des conflits dans l'Est de la RDC. Cette exploitation se fait par les officiers congolais et les différents groupes de rebelles nationaux et étrangers, en collaboration avec certains pays étrangers qui les fournissent en armes et munitions. Les mécanismes pour juguler cette fraude ne sont pas encore efficaces pour arriver à la transparence et à la traçabilité de la vente des matières premières<sup>9</sup>.

### **1.3 Situation dans la région des Grands Lacs**

La région des Grands Lacs traverse actuellement une période électorale. Les partis de l'opposition cohabitent difficilement avec les partis au pouvoir. Il se crée un conflit avant, pendant et après les élections. C'est le cas de l'arrestation au Rwanda de Victoire Ingabire Umuhoya, présidente des Forces Démocratiques Unifiées (FDU) et candidate à l'élection présidentielle prévue au mois d'Août 2010 au Rwanda.

Au Burundi, presque tous les partis de l'opposition se retirent du processus électoral. La campagne électorale se déroule dans un climat de tension, de violence, de méfiance et de meurtre.

Si les élections sont contestées dans la plupart des pays de la région, il y a risque de généralisation de l'insécurité. La RDC, n'étant pas encore stable, pourrait en subir les conséquences avec le risque d'une nouvelle guerre et des conflits sous-régionaux.

Sur le terrain, on observe de plus en plus la circulation des armes légères et des munitions qui alimentent les différents groupes armés et milices, et ce malgré le rapport de l'ONU interdisant le trafic d'armes illicites en faveur des milices dans cette région. Des alliances se font et se défont entre différents groupes armés et milices.

La zone étant encore fortement troublée, une question se pose : les échanges économiques entre ces pays (par la CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs) peuvent-ils contribuer à la paix dans la région, ou faut-il que la paix soit installée pour relancer cette Communauté économique ?

## **2. Consolidation de la démocratie**

### **2.1 Processus électoral**

En 2011, la RDC se prépare à de nouvelles échéances électorales à l'instar de celles de 2006.

---

<sup>7</sup> Human Rights Watch, communiqué de presse du 4 juin 2010 : « Les enquêtes sur les assassinats des journalistes et défenseurs des Droits Humains en RDC et les procès qui s'en sont suivis, menés par les autorités militaires congolaises, ont été marqués par de sérieuses irrégularités ».

<sup>8</sup> Pour en savoir plus : [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be) rubrique thèmes/Ressources naturelles

<sup>9</sup> Voir à ce sujet le travail développé par Le Réseau belge Ressources naturelles dont les recommandations faites au Parlement européen en décembre 2009 <http://www.justicepaix.be/?article244>

Il est plus que probable que les élections locales et municipales, prévues pendant la première législature, ne soient pas organisées d'ici-là. Des observateurs se demandent même si elles seront organisées avec les prochaines élections qui se profilent en 2011 et qui risquent donc d'être exclusivement présidentielles, législatives et régionales.

Par ailleurs, au stade actuel, la population craint même que l'ensemble de ces élections de 2011 soient reportées.

Rappelons qu'en 2006, les élections présidentielles, législatives et régionales sont arrivées à leur terme grâce à l'appui de la communauté internationale, représentée par la Monuc et les contributeurs occidentaux, qui ont apporté un appui à l'organisation matérielle et financière du scrutin, suppléant ainsi à la contribution de l'État congolais.

Dernièrement, de nombreux observateurs se sont demandés pourquoi l'État congolais voulait précipiter le départ de la Monuc alors que celle-ci pourrait encore jouer un rôle dans l'appui logistique à l'organisation des élections.

## **2.2 Consolidation des Institutions**

La restauration de l'autorité de l'État est un point capital dans la démarche démocratique. Elle doit s'appuyer sur des institutions fiables, crédibles, capables de relever les défis congolais actuels. L'encadrement de ces institutions dépend de la mobilisation des moyens par l'État pour leur prise en charge tant au niveau des ressources humaines, financières, matérielles que logistiques.

La justice ne joue pas effectivement son rôle parce que les responsables publics, privés et d'autres personnes ne craignent pas les instances judiciaires, facilement corruptibles, étant donné le manque de moyens.

La séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif n'est pas vécue dans la réalité en RDC.

La fonction publique souffre d'effectifs pléthoriques caractérisés par un manque de formation, le vieillissement du personnel et du matériel, le manque de motivation et la corruption généralisée.

## **3. Recommandations**

### **3.1 Sur le plan de la sécurité**

Pour pallier la situation d'insécurité qui fragilise l'État dans la restauration de son autorité sur toute la République, il est important :

- de soutenir le processus de réforme du système de sécurité en RDC de manière à ce que le pays se dote d'une véritable armée, capable de sécuriser son territoire et sa population. Cette réforme doit viser la formation, l'intégration, l'encadrement et le désengagement des ex-rebelles de leurs anciens fiefs où ils exercent le pouvoir actuellement, ainsi que le casernement effectif des militaires et policiers ;
- d'appuyer le programme de lutte contre l'exploitation illicite des matières précieuses et leur vente à travers des réseaux mafieux, par l'installation des comptoirs dans les milieux d'exploitation, ainsi que l'application de la

résolution des Nations Unies sur le trafic illicite des armes légères par les rebelles. En même temps, soutenir le programme de stabilisation, reconstruction et celui de ramassage des armes et autres objets de guerre dans toute la République ;

- que le mandat de la Monusco intègre le contrôle du mouvement des réfugiés et déplacés qui rentrent des pays voisins, en collaboration avec l'État Congolais ;
- que des auteurs d'exactions à l'encontre des activistes des Droits humains, journalistes et population civile soient jugés et condamnés par un tribunal national et/ou international selon le cas. Et « procéder d'urgence à la définition et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de protection des défenseurs des droits humains conformément aux engagements internationaux pris par la RDC »<sup>10</sup> ;
- que les pays de l'UE continuent à faire pression sur le pouvoir du Rwanda pour qu'il cesse de s'ingérer dans les problèmes du Kivu (RDC) et qu'ils soutiennent les projets intégrateurs dans le cadre de la CEPGL. Il serait plus bénéfique pour la région et pour développer cette CEPGL que le Rwanda entame un réel processus démocratique. Il nous semble nécessaire de plaider pour une ouverture politique en vue d'un dialogue inter-rwandais permettant le retour des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) dans leur pays. La Belgique peut se pencher sur cette problématique ainsi que sur celle de la LRA (Lord's Resistance Army) pour un retour de la paix dans l'Est de la RDC. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) peut contribuer à ce travail avec l'appui d'autres facilitateurs internationaux.

### **3.2 Sur le plan de la consolidation de la démocratie et des Institutions :**

- que l'Union Européenne et plus particulièrement la Belgique veillent à la transparence des élections organisées actuellement dans la région des Grands Lacs, et au respect des résultats issus des urnes afin de prévenir de nouvelles violences dans cette région ;
- exercer un plaidoyer auprès des autorités européennes et congolaises sur l'importance et la nécessité d'organiser les élections dans les délais prévus en 2011. Car, si les élections nationales (présidentielles et législatives) ne devaient pas être organisées dans les délais, le pays se retrouverait dans un vide juridique, eu égard à la Constitution ;
- appuyer la décentralisation par l'installation progressive des nouvelles entités décentralisées en tenant compte de leur viabilité, et par des mécanismes pour que les entités décentralisées puissent bénéficier de leurs rétrocessions ;
- renforcer les capacités de la société civile congolaise dans son rôle d'interpellation politique pour un exercice de la démocratie nécessitant un dialogue et un contrôle démocratique ;

---

<sup>10</sup> Communiqué de presse du 4 juin des ONG congolaises suite à l'assassinat de Gilbert Chebeya Bisimwa.

- restaurer une justice équitable et distributive, par le renforcement de la capacité de la magistrature en assurant un suivi permanent des travaux déjà réalisés par REJUSCO (Restauration de la Justice au Congo), et l'encadrement des services judiciaires, particulièrement par le paiement du personnel et la réhabilitation et/ou construction des infrastructures judiciaires. À ce niveau, la communauté internationale pourrait assurer le salaire des magistrats, afin de remettre le pays en route, par une restauration de l'autorité de l'État afin de lutter contre la corruption et l'impunité, et parvenir à payer régulièrement son personnel ;
- aider l'État congolais dans le renforcement de l'indépendance de la justice et de la capacité des institutions. Le parlement congolais pourrait voter une loi de sanction contre tout dirigeant qui voudrait exercer un contrôle sur le pouvoir judiciaire (rendre effective une séparation entre les pouvoirs judiciaire et exécutif). D'une façon transversale, le renforcement des capacités s'impose à chaque niveau institutionnel : présidence, assemblée nationale, sénat, gouvernement provincial, assemblée provinciale, services publics, pour arriver à une séparation nette des pouvoirs, et concevoir, rédiger, voter des textes en faveur de la population, juguler les contre-valeurs et les fléaux qui rongent actuellement la société congolaise (l'impunité, la corruption et le détournement de fonds) ;
- contribuer à la modernisation, à l'équipement et l'informatisation des services générateurs des recettes pour permettre une grande mobilisation des ressources, afin de relancer l'économie et asseoir les institutions fiables. Appuyer dans le même cadre l'application du guichet unique au niveau des frontières et la révision par une commission ad hoc de tout contrat léonin dans tous les secteurs ;
- que l'Union européenne sous la présidence belge soutienne le programme de réforme de la fonction publique pour qu'elle arrive à assainir le personnel à la retraite, à recruter les cadres et personnels compétents et à moderniser son équipement en vue d'un bon rendement.

Le groupe de travail Afrique Centrale  
de Justice et Paix,  
Juin 2010.